



BNP Paribas et la création d'entreprises

Avec plus de **75 000 entreprises clientes de moins de 3 ans**, BNP Paribas s'engage résolument aux cotés de tous ceux qui ont l'esprit d'entreprise et la capacité de mener à terme leurs projets de création :

- Première banque AFB à adhérer en 1998 à **Entreprendre en France**, dispositif monté avec les Chambres de commerce pour offrir un accompagnement de proximité aux créateurs.
- Création des « **Prix BNP des entrepreneurs en régions** » (1998) destinés à favoriser les projets innovants et récompenser les meilleurs créateurs et repreneurs d'entreprises, qui ont créé leur entreprise depuis moins de 3 ans ou qui ont le projet de le faire, dans 110 villes de France d'ici la fin de l'an 2001.
- **Partenaire de l'ESSEC CIGALE** (1999), première formation au capital risque en France ; tant sur le plan pédagogique (dans la définition du programme et dans les enseignements) que financier (par un abondement des versements des étudiants dans la société de capital risque à hauteur de 45 000 F par an sur 3 ans).
- BNP Paribas figure parmi les partenaires bancaires pour l'octroi du Prêt à la Création d'Entreprise (**PCE**) qui a été lancé en 2000 par le ministère des Finances et qui devrait permettre le financement en 2001 de 20 000 petits projets (inférieurs à 45 000 euros).
- Lancement en 2000 du portail **Business Village** (www.business-village.fr), premier service en ligne permettant aux entrepreneurs de créer leur société en quelques clics. Développé en partenariat avec *Euroformalités*, ce service a pour vocation de faciliter toutes les démarches administratives (réception du Kbis sous quinze jours) et d'offrir aux PME divers services en ligne (conseil, traduction, information professionnelle personnalisée ...). Business Village a reçu le Clic d'Or du meilleur site B2B en 1999.